

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 1

Artikel: Les nouvel-ans du village : [suite]
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 2 janvier 1915 : † Henri Renou. — Les souhaits du « Conteure ». Les Nouvel-ans du village (V. F.). — L'union évangélique (E. D.). — A l'armé suisse (F. Oyez-Delafontaine). — Il y a cent ans (M. H.). — L'amour que reniellia. — « Citoyens, la patrie est en danger » (Louis Blanc).

† Henri RENOU

Nous apprenons, aujourd'hui seulement, et de façon indirecte, le décès, survenu à Nice, le 24 octobre dernier, de **Henri Renou**, qui, en 1862, fonda, avec Louis Monnet, le *Conteur vaudois*.

Henri Renou, bourgeois de Lausanne, était demeuré un bon Vaudois, encore que la plus grande partie de sa vie se fut écoulée à l'étranger, dans l'Amérique du sud, notamment, si nous sommes bien renseignés. C'était un homme aimable, très cultivé, un écrivain élégant, original, incisif, que son caractère, très libre et pas toujours assez soucieux, peut-être, des exigences de la vie, empêcha de donner toute sa mesure. Il a publié, dans le *Conteur*, au cours de la première année d'existence de ce journal, d'intéressants articles et lui a donné la primeur d'une nouvelle vaudoise, tout empreinte de la saveur du terroir, *L'Effeuilleuse*, qui parut en feuilleton.

Plus tard, lors d'un retour momentané au pays, Henri Renou a publié dans divers journaux, dans la *Famille*, entre autres, des souvenirs de voyage écrits d'une plume alerte et où se révélaient mieux encore son esprit d'observation, son originalité et sa culture.

Henri Renou n'est pas resté longtemps attaché à la rédaction du *Conteur*, une année seulement. Il partit pour l'étranger et céda sa place à feu Samuel Cuénoud, qui, pendant quelques années, partagea avec Louis Monnet les soucis et les agréments — car il en est aussi — de la direction de notre petit journal vaudois.

Encore qu'il regrette de n'avoir pu bénéficier plus longtemps de son appui et de ses talents, le *Conteur* n'a jamais oublié la part que prit Henri Renou à sa naissance et il vient déposer sur sa tombe l'hommage d'un souvenir reconnaissant et fidèle.

Bonne année. — Hier matin, 1^{er} janvier, un brave homme frappe à la porte d'un de nos entrepreneurs fausannois :

— Mossieu, je vous souhaite bonne et heureuse année.

— Merci, mon ami.

— Je me permets de venir pour mes étrennes.

— Mais qui êtes-vous? Je ne vous connais pas.

— C'est moi qui viens toujours emprunter votre brouette.

Les souhaits du „Conteur“

Le *Conteur* adresse à tous ses abonnés, à tous ses lecteurs, à tous nos soldats, qui veillent si fidèlement à la sauvegarde de la patrie bien aimée, ses souhaits bien sincères de bonne année. A cette fin, il forme les vœux les plus ardents pour une prompte solution de la paix, tant désirée. Elle seule rendra aux logis attristés, où ils sont impatiemment attendus, les maris, les fils, les frères, les fiancés que le destin aura épargnés. Elle fera renaître l'espérance dans les cœurs, la tranquillité dans les esprits. Elle permettra au travail de reprendre sa bienfaisante et féconde mission. Elle libérera, partiellement, tout au moins, les budgets de la pieuvre reineuse des armements à outrance et de la perpétuelle menace qu'ils font peser sur les peuples. Elle dissipera les malentendus, les jalouses, les rivalités, les absurdes prétenances qui divisent les nations et les individus. Elle ignorera la subtile différence des classes sociales et conviera tous les hommes, sans distinction, à la solidarité, prémissse de la félicité universelle. Elle consacrera à jamais le droit des petits pays à une existence autonome. Elle permettra l'union de tous les peuples et de tous les individus pour assurer le progrès et le bien de l'humanité.

Tels sont les souhaits que forme le *Conteur* à l'aube de la nouvelle année. Il se permet d'y joindre le vœu que la fidélité de ses abonnés lui permette de poursuivre la mission modeste et patriotique que ses fondateurs se sont proposé et qu'il s'efforce de réaliser, au mieux, depuis plus de cinquante ans.

Impardonnable. — Deux amies viennent de se brouiller.

— Jamais elles ne se réconcilieront, dit quelqu'un.

— Elles se sont donc traitées de laides?

Amours difficiles. — Un jeune homme fait la cour à une couturière fort jolie, qui ne repousse pas ses hommages, mais hésite à lui donner une réponse catégorique.

— Eh bien, mon cher, où en es-tu de tes amours? lui demande un ami.

— Hélas! Toujours farouche!

— C'est invraisemblable, pour une couturière!

— Vois-tu, c'est une couturière à façons!

LES NOUVEL-ANS DU VILLAGE

II

F. Corboz, dans la première année de ses *Nouvel-ans du village*¹, met en scène, on l'a vu, les membres de la « Chambre de compassion », délibérant à la tour de Gourze, en janvier 1840, sur la pétition de 27,946 filles qui demandent de pouvoir librement « aller aux garçons ». Cette permission, elle la leur octroie pour deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Quels en furent les effets? L'auteur imagine de le dire dans des articles de journal créés par sa fantaisie. Voici le sentiment de l'*Hebdomadaire*, feuille qui est l'organe des garçons :

L'arrêté du 2 janvier 1840 aura bientôt pour dernière conséquence l'indignation générale du peuple. Déjà les magasins de verrerie ne peuvent plus suffire pour réparer les fenêtres endommagées par les filles. Les portes les plus solides ne peuvent résister à leur violence.

La loi sur les visites nocturnes ne confère droit aux filles que deux jours par semaine, et cependant ce temps, quoique court, suffit pour légitimer nos craintes. Quels malheurs n'aurions-nous pas alors à redouter, si jamais leurs persévérandes réclamations devaient amener une liberté plus étendue!

L'abattement de la jeunesse, et plus tard l'avilissement national trouveront des sources intarissables dans la volonté toujours croissante et inconsidérée des filles. Nous pensons donc que les garçons et surtout les pères de famille protesteront contre l'empêtement des filles, et que la Chambre de compassion mieux informée reviendra de son erreur, et rapportera une loi aussi immorale qu'elle est désastreuse.

On lit, par contre, dans le *Quotidien*, journal des filles :

Le décret du 2 janvier commence déjà à porter ses fruits salutaires.

Un grand nombre de vieux garçons que leur timidité ou quelques causes indépendantes de leur volonté éloignaient des douceurs de la vie conjugale, dont ils ignoraient les délices, viennent de céder aux instances répétées des filles. Epoux aussi honorés qu'heureux, ils reconnaissent maintenant combien la promulgation de cette loi leur a été favorable.

Encore ici, la Chambre de compassion a bien compris son mandat: avec des éléments tels que ceux qui la composent, la patrie doit prospérer. Puisse cet esprit de progrès la dominer toujours, et rendre enfin au sexe opprimé des droits que la nature dans son ordre a voulu étendre à tous également, et qu'on s'obstine néanmoins à lui refuser.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce qui précède est une satire du fourviéisme, ce système qui préconisait une organisation sociale fondée sur les attractions passionnelles et un mode d'association nommé phalanstère. Ce n'est pas la partie la plus originale de ce second cahier de F. Corboz et ne se prête guère à être débité sur des tréteaux, même très rustiques. Il en est autrement du morceau

¹ Voir le *Conteur* du 26 décembre 1914.

que voici, dépeignant un goûter de noces :

- Bondzoi, coumaren, coumen va-t-e ?
- Ma va prau bin, seta-vo que.
- No vinien vito, qu'in dite-vô ?
- Tien complimen ! N'ain dite mo... Bondzoi à tote, je va-t-e bin ?
- Lou fau bin craire, puisqu'on sai vin. Eh ! tien bî tin ! Vau-t-e dourâ ? Porai tzandzi, on lou derâ...
- Jamé ne fu den sta mézon
- Qu'ien heureu soa, et la Suzon
- Ie la mî su bien se plaici
- Que ma coureuzza de Luci.
- Ma fai, tot saïs bin rindzi !...
- D'ltre venia, i'é dau plézi...
- Escuza bin noutron retâ
- Et servi-vo coumen lzi vo
- De noutron prau pouro goûta.
- Eh ! lai ia prau, mé que ne fau ; Sin complimen no sein tzi vo...
- Tien bon tailli ! tien bon cafè ! Tot sti goûta ie l'é perfé !...
- Dite-me, de no parla-vo ?
- E-t'e de ça de prf de tzi no ?
- Oh ! on di bin que sarai fê
- Se me tenis ren qu'au valé...
- On di pourtan que l'é dzenti ;
- N'arai-t-e ren dau repenti ?
- Oh ! ne craide pas elliau médezante, Ka l'a gran tin que la fréquent.
- Et Djanoton se fâ attendre
- Mé qu'on ne poave lou pretendre ?
- Le crain on pou tzi son bio-père
- Qu'à sa tita ne poësse fére :
- L'a bin sa itta quoque indzo,
- Ma l'é dzentia den lou minadzo.
- Dzaquie, tan époura que l'ire, Crairai-l-on que ie se retire !
- Avô co, ma dite-me va ?
- Avô iena on'chon crairai pa :
- Ie l'é vu dévezé soven
- A Lize, ma rin qu'in passen.
- Oh ! bin, vo paude contâ
- Que l'é on' affrê arretâ !
- Eh ! poura tiure, s'te savâ
- La tienna forna que te fâ !
- Bah ! séde-vo pa que ie s'assimble.
- L'è adi cein que se ressimble.
- L'è prau tiurieu coumen ie fan ;
- Ma fai, ie san dai toutifan !
- Va, ka tzi leu je poran fêre
- Mi que tan llin iô van complére...
- Prf de tzi se on coniai trau
- Cen que lai ia in pou, in prau...
- Va, ma : mî on détô coniu
- Que mile vigo inconiu.
- Et pu, quan dian : « Ié réussâ »,
- N'an onco tli le rô passâ.
- Ma fai, por mî i'é préférâ
- Restâ deden noutron n'indrâ :
- Omen s'on vau vo désolâ,
- Vo paude adi vo consolâ ;
- Voutré paren san rapprotzi
- On vo di pa : « Te fai tzandzi ! »
- Va, ka soven qu'on va défro,
- Vo voétan avô dai gê gro...
- On ne se plé pa iô on vau,
- Ma ple soven bin iô on pau.
- Pertot on pou vivre tré bin,
- Tzi vo coumen mil'aure llin.
- N'a rin qu'à savai s'accordâ
- Sin adi voliai commandâ.
- Ma, dite-me va, lessera-vo
- Sailli voutra felie defro ?
- Ie sé bin dé que se pora ;
- Ma l'é on bri que l'a cora,
- Oh ! n'é pa cru cau bri de ren,
- Puisque l'ire avôe on tò ren ;
- Ka vroutra felie trovera
- A se placi mî qu'voudra.
- Oh ! l'a dza zu prau de parti,
- Ma l'é trau dzouvena, se di...
- Ple tiure que me ie sara
- Clia que je s'acoumaclera,
- Coumen l'in a prau que ie fan
- Po djonnâ et crêvâ de fan.
- Lou méliau de ti l'é valé

⁴ Tout en respectant le plus possible l'orthographe de F. Corboz, nous pensons rendre son patois plus lisible en séparant les mots qu'il a l'habitude de joindre les uns aux autres comme s'ils n'en formaient qu'un seul. Nous marquons aussi le dialogue par des tirets.

L'è ci que l'a plin sé boufâ.

- Va, et qu'once sin se génâ
- Ie po vo menâ promenâ...
- Et qu'avoé li, sin demandâ...
- Vo trézan lau tzapi tot bâ.
- Tanmi po elliau que l'an prau bin !
- N'è pa mon soa, ma l'é lou tin...
- A propou, voultra vezena
- In a-t-e ion obin iéna ?
- Oh ! l'in a ion pré à batzî :
- L'a on mâ que l'a atiutzi.
- Ie l'avai dan de l'indévan ?
- Na, à sa mâ l'a fê, ie dian.
- E-t-e veré que sa couzena
- Fara coumen noutra vezena,
- Que ie, parâ, restâ in plan,
- Inbarachâ, coumen ie dian ?
- On ne sa pa co on dai craire ;
- Po cen attendin-vâ de vaire.
- Quan l'é valé lai promettan
- Bin mè de toma que de pan,
- Ie prenus tot, sen que l'oïa,
- Coumen se l'ussan dza volia.
- Vo vaide bin : la crié sadze
- Et n're ren qu'onna voladze...
- Cosse se fa tâ, vin-no vaire,
- L'é n'aure que vinian de flaire.
- Eh ! mon Diu ! ne crié pa
- Que ie fusse dinse tâ,
- Ka mon soupâ n'é pa fê,
- Et frâmo que m'attendan té.
- Bonsoi, bouna né, portâ-vo bin !
- Ai z'épau mè complimen,
- Et que ci bin-irau momen
- Lé rende heureu, et bon péré assébin !

Le bavardage de ces commères n'est-il pas tracé de main de maître ? La couleur, le trait, la vivacité, rien n'y manque.

A cette alerte scène succèdent des annonces et l'exhortation d'un ministre, morceaux en français où l'auteur se montre moins heureux. Mais les *Nouvel-ans* suivants nous offrent d'amples compensations.

(A suivre.)

V. F.

L'UNION ÉVANGÉLIQUE

M. le curé T..., à S..., et M. le pasteur M..., à G... (c'est la discrétion et non la crainte de la censure qui nous oblige ici à faire les noms), avaient fait ensemble une charmante promenade à Fins-Hauts.

Pour le retour, la Compagnie de Martigny-Châtelard offrit aux dignes ecclésiastiques une voiture sous forme d'un wagonnet — c'était, sans doute, durant les travaux de construction de la ligne.

Pasteur et curé prirent place dans le wagonnet et, départ. Tout alla bien jusqu'à un certain contour où le véhicule dérailla.

Aussitôt les voyageurs d'enlever prestement qui sa soutane, qui sa redingote et, unissant leurs efforts, de remettre non sans peine, le wagonnet sur les rails.

Peu après, les excursionnistes étaient à bon port, enchantés de leur promenade et riant de concert de leur aventure.

Quelques jours plus tard, chacun d'eux reçut une épreuve photographique très réussie du déraillement, au-dessous de laquelle étaient écrits ces mots :

« Comment le clergé se remet sur la bonne voie ! »

Comme quoi, en voyage et partout il se faut toujours défier des photographes-amateurs.

(Authentique.)

E. D.

A L'ARMÉE SUISSE

Tous pour un !

Aux bords du Rhin, tes enfants, ô Patrie !
Sur tes destins, l'arme au bras, veilleront.
Et du Léman aux monts de la Rhétie
Tous nos guerriers à ta voix répondront :
« Nous n'avons tous qu'un cœur, une bannière,
Un sentiment... c'est la Fraternité !

Dieu du Rütti, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Salut à vous, sentinelles vaillantes !
Sous nos vieux toits, en paix, nous reposons ;
Si vous manquez aux moissons jaunissantes
Il est encor des bras pour nos sillonns ;
Il est des voix dont la note guerrière
S'élève au ciel, puissante, avec fierté :
« Dieu du Rütti, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Dieu du Progrès ! permets-tu que la foudre
Moissonne encore tes enfants par milliers ?
Tous les échos du Rhin sentent la poudre
Qui souille la eau pure des glaciers
Un peuple libre attend à la frontière,
Poste d'honneur, que le gant soit jeté :
« Dieu du Rütti, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Dieu de nos monts aux peuplades heureuses,
Garde à toujours leurs paisibles chalets !...

Des bords du Rhin à nos cimes neigeuses
Un seul désir nous anime... la paix !

Mais sois debout ! arme-toi, race aînée !
Et si ton droit n'était plus respecté :

« Dieu du Bülli, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Dieu de Grandson et de toute justice,
Tu veilleras sur un noble drapeau !

Sous son ombrage où s'abrite la Suisse
Elle a rangé ses armes en faisceau.

Nous t'adressons une simple prière,
Cri de nos coeurs, au nom de l'équité :

« Dieu du Rütti, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève, et pour la Liberté ! »

(Conteur caudois)

F. OYEX-DELAFONTAINE.

IL Y A CENT ANS

Hôtes illustres.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* de 1816 (Nos 63, 64, 65, 66 et 68) :

« **Lausanne 6 août.** — Le prince royal de Wurtemberg et son épouse, la grande-duchesse Catherine de Russie, après avoir visité l'Oberland bernois, sont arrivés hier soir dans une campagne près cette ville. L. A. R. se proposent de faire le tour du lac. Elles ont été complimentées ce matin par M. le landamman Monod, au nom du Conseil d'Etat.

» **Lausanne 9 août.** — Le prince et la princesse ont passé la journée du 6 à Lausanne. Dans la matinée L. A. R. ont visité nos environs, nos promenades, nos sites, nos églises. Après dîner, elles ont bien voulu accepter une promenade sur le lac et sont descendues au port d'Ouchy, où les attendaient une garde d'honneur, une excellente musique et un bateau élégamment orné. La beauté de la soirée, le calme des eaux, la majesté des sites, la foule qui couvrait le rivage, l'air de satisfaction qu'on apercevait sur le visage des illustres voyageurs, la multitude de bâtiments qui voltigeaient autour de leur bateau, tout offrait un spectacle enchanteur. L. A. R. étaient accompagnées dans cette promenade par M. le landamman Monod, plusieurs membres du Conseil d'Etat, M. le général de La Harpe, M. l'Inspecteur général Muret et un grand nombre de dames. A leur retour, elles ont accepté un thé chez M. le landamman. Dans la nuit, elles ont été de nouveau saluées par plusieurs sérénades. Le lendemain, le prince et la princesse sont partis pour visiter les salines de Bex et donner ensuite le tour du lac de Genève.

* * *

Extrait d'une lettre de Bex, le 9 août :

» Je crois devoir vous donner quelques détails sur le séjour que le prince et la princesse royale de Wurtemberg ont fait à Bex.

LL. AA. arrivèrent ici hier à onze heures du matin. Vers une heure elles partirent pour les mines dans un cabriolet découvert, deux chars